Teeo
Le management énergétique

Politique RSE de TEEO

Soucieux de la responsabilité Sociale de TEEO, j'ai engagé au sein de l'entreprise une démarche RSE visant à l'amélioration continue de nos performances sur les 3 axes suivants :

✓ **Impacts Environnementaux :**

Notre activité visant à renforcer l'engagement des entreprises dans l'amélioration continue de leurs performances environnementales, nous nous devons d'être nous-mêmes exemplaires sur ces sujets.

- **Energie & Eau :** Poursuivre l'amélioration du Système de Management de l'Energie en place depuis 2011 au siège social, dans le respect des exigences de l'ISO 50001.
- **Transport :** Favoriser le télétravail lorsque le déplacement n'est pas indispensable et lorsque le choix est possible, toujours privilégier le train lors de nos déplacements plutôt que l'avion.
- **Réduction des produits toxiques :** remplacement des produits toxiques par des produits moins nocifs voir naturels (produits d'entretiens, encre, etc).
- **Economie circulaire :** recyclage de matières première en interne ou avec les autres entreprises (**écologie industrielle**), développement de **l'économie de la fonctionnalité** (vente de l'usage et non de la possession du bien)

✓ **Impacts Sociaux et Sociétaux :**

- **Qualité de Vie au Travail :** Employabilité, aménagement du temps de travail, lutte contre les troubles et maladies liées à des travaux répétitifs ou les risques psychosociaux, réduction de la pénibilité.
- **Management :** implication des collaborateurs via un **management participatif**, travail sur l'engagement des collaborateurs sur la politique de la RSE, télétravail, formation des collaborateurs.
- **Diversité :** au-delà de la lutte contre les discriminations (une obligation légale), l'entreprise doit aussi mettre en place des procédures pour promouvoir les profils différents et l'égalité femmes-hommes à tous les niveaux.
- **Ancrage territorial :** Favoriser notre intégration territoriale en dialoguant avec les pouvoirs locaux et les autres entreprises du territoire. Participer à des instances territoriales de dialogue social.

✓ **Impacts liés à la gouvernance :**

- Mettre à profit les mandats du dirigeant dans des organisations professionnelles pour polliniser les bonnes pratiques de la RSE.
- **Concertation** : le dialogue avec nos parties prenantes (monde associatif, clients, utilisateurs de nos solutions, salariés, actionnaires…), de la simple concertation à la co-construction, doit être l'un des piliers de notre RSE.
- **Clients** : Notre relation client repose sur la confiance, par des offres claires et complètes, en cohérence avec les valeurs RSE que nous prônons.
- **Corruption :** Mettre en œuvre des procédures internes strictes pour prévenir toute possibilité de corruption, dans tous les pays où nous opérons, particulièrement dans ceux où les régulations sont faibles.
- **Optimisation fiscale :** si l'optimisation fiscale est légale ; TEEO ne prodigue pas d'optimisation fiscale dite « agressive » (ex : transfert de bénéfices dans des Etats à très faible taux d'imposition, pouvant être apparentés par certaines ONG à des paradis fiscaux).

Dominique VIENNE,

Président

Le 08/01/2020